



Monsieur le Président,

Nous, élus et représentants du personnel, sommes réunis ce jour suite à la convocation d'une C.A.P.C. qui aura pour objet, d'une part le vote du tableau d'avancement au grade de Contrôleur Principal et pour une énième fois, l'examen des demandes en révision de cadencement.

Nous déplorons depuis plusieurs semaines voire mois, la dégradation du dialogue social au sein de ces instances oh combien importantes au regard de leur influence directe sur la carrière professionnelle et donc la vie de nos collègues.

Le summum de la dégradation constatée du dialogue social et de l'irrespect affiché de la part de l'administration à l'égard des élus du personnel a été atteint lors de deux C.A.P.C. discipline n°5 qui se sont déroulées le mois passé lorsque les suppléants ont eu juste le droit de se taire et les experts celui de sortir lors des délibérations.

C'est en votre qualité de représentant de l'administration que nous vous interpellons ce jour directement et exigeons, face à ce mépris et le manque de considération à l'égard des représentants du personnel, d'être reçus immédiatement par madame la Directrice Générale afin d'obtenir une réponse à notre courrier intersyndical relatif aux sanctions infligées à nos collègues lors de ces C.A.P.C. discipline et en évoquer leur déroulement scandaleux.

Et ce, pour tout préalable à nos travaux de ce jour.